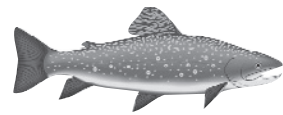
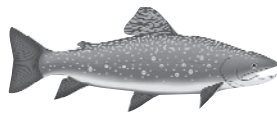
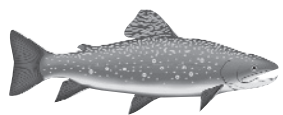


LA TRUITE DE PAPIER



ZEC BATISCAN-NEILSON

Été 2023

Le journal de la Zec Batiscan-Neilson

SOMMAIRE

- Mot de la Présidente..... P. 1
- Rapport d'activités 2022 P. 3
- Prévision des activités 2023 ... P. 4
- Nouveau pour l'hiver 2023-2024..... P. 5
- Questions et Réponses..... P. 5
- Présentation de l'équipe de l'aménagement de la faune 2023...P. 6
- Rappel P. 6
- Loup P. 7
- Remise à l'eau..... P. 7
- Le coin du moucheur P. 8
- 3 mouches noires P. 8

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers utilisateurs

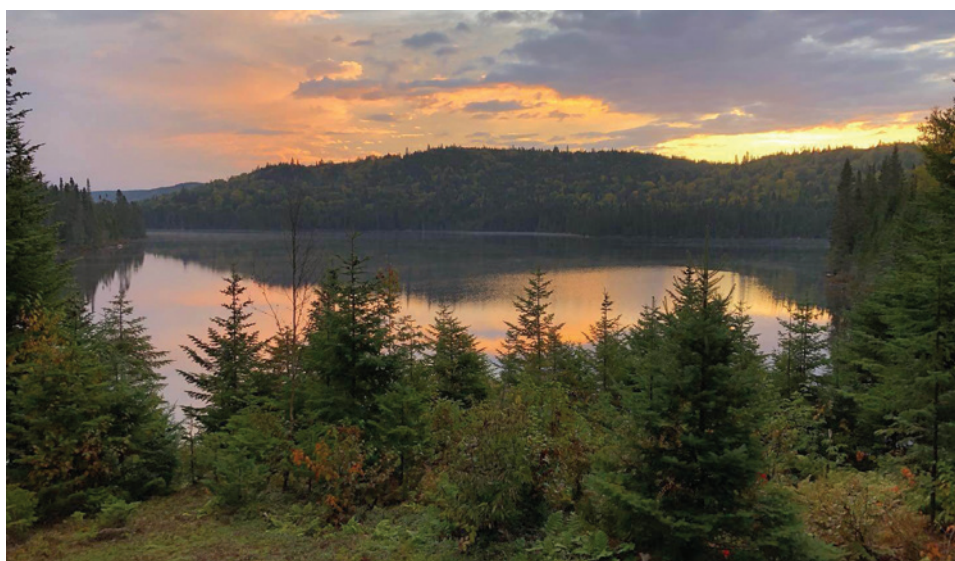
C'est un honneur pour moi d'avoir été réélu pour un 4^{ème} mandat au sein du conseil d'administration de la Zec Batiscan Neilson. Vous avez un conseil d'administration engagé et dévoué. Grâce à son implication et celle de la merveilleuse équipe d'employés, les objectifs fixés ont pu être atteints. D'ailleurs, une motion de félicitations a été soulignée lors de l'assemblée générale annuelle mentionnant que le conseil d'administration faisait une saine gestion du territoire. Un grand merci!

Les échos de la dernière assemblée semblaient dire que le déroulement de celle-ci avait été très apprécié des membres. Nous avons été agréablement surpris du nombre de participants. Le CA

souhaite informer davantage les membres sur des sujets d'actualité. La formule du cocktail dînatoire et capsule d'information sera reconduite l'an prochain puisque cette soirée nous a permis de pouvoir échanger davantage avec les membres.

D'ailleurs, le party hot-dog estival aura lieu le 22 juillet cette année. Étant donné que nous voulons donner la chance à chacun d'y participer, il se tiendra à la plage du petit Batiscan cette année. Jeu gonflable, musique et hot-dog sauront contenter les passants. Suivez la page Facebook pour plus d'informations.

Permettez-moi de vous reparler des maudits bacs à vidanges !!! Il s'agit d'un sujet récurrent lors de nos rencontres du conseil d'administration. Nous ne comprenons pas pourquoi les gens continuent de mettre leurs vidanges quand les conteneurs sont pleins. Je ne voudrais pas voir leur bac à leur résidence. Soyons sérieux, nous ne pouvons pas prédire la quantité de déchets qui sera apportée aux accueils à chaque printemps. Je demande à tous d'avoir un peu de civisme, et ainsi, rapporter vos ordures à votre résidence lorsque les bacs sont pleins. Afin d'aider ces personnes irrespectueuses, nous allons déplacer certains bacs plus près des accueils et mettre plus d'affichages. Nous tenons à vous mentionner que des caméras sont en places et des appels seront effectués aux personnes coupables. Si nous voyons aucun changement cette saison, les bacs seront retirés. C'est incroyable de voir qu'en 2023, nous devons faire des interventions sur la gestion des matières résiduelles.



MOT DE LA PRÉSIDENTE – SUITE

Sur une note plus positive, nous sommes heureux de vous annoncer que nous aurons la fibre optique à l'accueil Saguenay. L'internet sera donc disponible en tout temps pour les usagers tout au long de l'année. Vous pourrez donc procéder à votre enregistrement sur place et même à la fermeture de votre droit d'accès. D'ailleurs, il est primordial d'effectuer la remise de votre droit d'accès à votre sortie et ce, même si vous n'avez pas fait de prélèvement. Le succès de la gestion du territoire en dépend.

Je tiens également à vous rappeler que la remise à l'eau est à proscrire. Les études démontrent que la majorité des poissons qui sont remis à l'eau meurt. Donc soyez vigilants.

La santé de nos plans d'eaux dépend également de la bienveillance de nos pêcheurs qui déplacent leur embarcation d'un plan d'eau à l'autre. Il est impératif de procéder au lavage de celle-ci afin d'éviter la propagation des espèces envahissantes. De l'affichage supplémentaire sera placé aux accueils afin de mieux sensibiliser les visiteurs.

Pour ce qui est de la chasse à l'original, une nouvelle réglementation entre en vigueur dès cet automne. Aucun abattage de veau ni de femelle ne sera permis sur l'ensemble de la zone 27 pour la saison 2023 et les années subséquentes. Nous espérons que cette modification aura un impact positif sur le cheptel du territoire.

Plusieurs personnes utilisent déjà l'application Avenza Map sur leur téléphone. Cet outil est grandement apprécié des usagers.

Pour que ce soit pour la pêche, les sentiers, la topographie du territoire, etc. il s'agit d'un indispensable pour circuler et connaître le territoire. Une formation est donc prévue très prochainement afin de vous faire connaître l'application mais également toutes ses fonctionnalités.

D'ailleurs, toute au long de l'année, des sondages vous seront acheminés par courriel et disponible sur notre page Facebook puisque votre opinion est importante pour moi. Afin de remercier les participants, des tirages seront effectués pour chacun des sondages.

Je tiens également à souligner l'importance de l'aide apporté de la part des usagers lors de la période hivernale à la suite de nombreux arbres tombés sur le réseau routier de la Zec. Je vous remercie énormément puisque vous nous avez permis de rendre accessible le territoire dans les délais souhaités.

Pour terminer, le conseil d'administration se joint à moi pour remercier l'ensemble des employés pour leur dévouement ainsi que leur diligence. Notre succès résulte de la collaboration et de la synergie de cette équipe.

Au plaisir de vous rencontrer sur le territoire.

Isabelle Paquet
Présidente

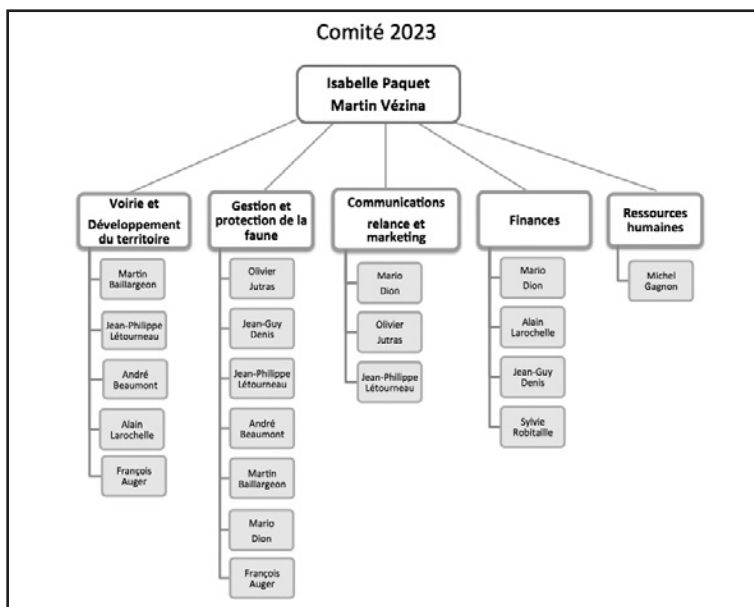


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

| Comité | Actions |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources humaines | <ul style="list-style-type: none"> » Embauche d'Yvan Drolet comme opérateur (pépine); » Embauche de Bernard Méthot comme préposé (Accueil Saguenay); » Embauche de Pierre Keable comme préposé (Accueil Saguenay); » Embauche de Roger Genois comme manœuvre; » Embauche de Joanie Fradette comme patrouilleur; |
| Voirie | <ul style="list-style-type: none"> » Rechargement et réfection route secteur Saguenay; » Rechargement route secteur Perthuis; » Rechargement route secteur Mauvaise; » Rechargement route secteur Talayarde; » Rechargement de la route de transit <i>Mauvaise-Perthuis</i>; » Réfection du chemin du lac Jambon via le lac Poissonneux; » Réfection du sentier multi-usage Perthuis-Grandbois; » Réfection du chemin et de l'accès du lac Sorcis; |
| Aménagement de la faune | <ul style="list-style-type: none"> » Récolte annuelle de 56328 ombles de fontaine et de 327 ombles chevalier de la sous-espèce <i>oquassa</i>; » Diminution de la pression de pêche pour un total de 22106 jours-pêche; » Ensemencement de 15158 ombles de fontaine; » Ensemencement de 3000 ombles moulac; » Capture de 2500 ombles de fontaine au Lac Hélène pour fin de relocalisation; » Début de l'uniformisation de l'affichage pour la chasse au gros gibier; » Gros gibier : récolte de 30 orignaux, 17 cerfs de Virginie et 6 ours; » Petit gibier : récolte de 1502 gélinottes huppées, 93 tétaras du Canada; 30 lièvres, 239 faisans de Colchide, 92 perdrix de Bartavelle et de 34 pintades; » Introduction de 404 faisans de Colchide, 400 perdrix de Bartavelle et 25 pintades; » 20 initiés ont participé aux activités d'initiation « Place à la relève » et « Chasse au féminin ». |
| Aménagement du territoire | <ul style="list-style-type: none"> » Réfection des chalets locatifs; » Aménagement sentier pédestre de 3,4km supplémentaire au Petit lac Batiscan sur un potentiel de 31 km; |
| Informatisation | <ul style="list-style-type: none"> » Optimisation du poste d'accueil virtuel (PAV); » Système de réservation en ligne pour les terrains de camping et les embarcations; » Sensibilisation auprès de la clientèle sur la remise des droits d'accès à la sortie du territoire; » Poursuite de la démarche pour l'obtention de la fibre optique à l'accueil Saguenay; |
| Relance et marketing | <ul style="list-style-type: none"> » Mise à jour du site internet et publication <i>Facebook</i> » Vente de nouveaux produits connexes aux accueils; |
| Matériel roulant | <ul style="list-style-type: none"> » Acquisition d'une camionnette; |

PRÉVISION DES ACTIVITÉS 2023

| Comité | Actions |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources humaines | <ul style="list-style-type: none"> » Embauche d'une nouvelle assistante à la protection; » Embauche de nouveaux préposés(es) aux accueils; » Embauche de personnel terrain; |
| Voirie | <ul style="list-style-type: none"> » Travaux de gravelage sur les secteurs La Mauvaise, Perthuis et Saguenay; » Opération de tamisage dans le banc d'emprunt du lac Hélène; » Réfection chemins du lac Chauveau, lac Touzin et lac Morasse; » Retrait du pont du lac Mac Stay et amélioration de la route de contour; » Poursuite de la réfection du sentier multi-usage Perthuis-Grandbois; |
| Aménagement de la faune | <ul style="list-style-type: none"> » Pêche blanche hiver 2023; » Ensemencement de 10800 ombles de fontaine; » Ensemencement 2000 ombles moulac au lac Sirois (Mauvaise); » Relocalisation de 2500 ombles de fontaine en provenance du Lac Hélène; » Poursuite de l'uniformisation de l'affichage pour le gros gibier; » Introduction prévue de 450 faisans de Colchide, 300 perdrix de Bartavelle et 50 pintades secteur Perthuis et La Mauvaise; » Activité d'initiation : 9 septembre «Place à la relève 23» |
| Aménagement du territoire | <ul style="list-style-type: none"> » Reconstruction du camp des pilotes; (chalets locatifs); » Réfection accès lac Bondy (Ste-Anne); » Nouvel accès au petit lac à la Meule; » Poursuite de la mise à niveau du système d'alimentation en eau du camping lac Soixante; » Modification du système de gestion des eaux usées au camping Petit Batiscan; » Poursuite de l'aménagement d'un sentier pédestre au pourtour du Petit lac Batiscan (3.7km); |
| Informatisation | <ul style="list-style-type: none"> » Optimisation continue du poste d'accueil virtuel (PAV); » Système de réservation en ligne pour les terrains de camping et les embarcations; » Mise en place d'un tirage au sort informatisé pour l'attribution des sites de camping mensuel; » Sensibilisation auprès de la clientèle sur la remise des droits d'accès à la sortie du territoire; » Démarche pour l'obtention de la fibre optique à l'accueil Saguenay; » Mise en disponibilité continue des diverses cartes de la zec via l'application <i>Avenza</i>; |
| Relance et marketing | <ul style="list-style-type: none"> » Présence au Salon Chasse et Pêche de Québec; » Mise à jour continue du site internet et publication <i>Facebook</i>; » Mise à niveau du plan quinquennal (23-28); |
| Matériel roulant | <ul style="list-style-type: none"> » Acquisition de deux motoneiges; » Acquisition d'une remorque fermée; » Acquisition d'une remorque à chaloupe; |



NOUVEAUTÉ POUR L'HIVER 2023-2024

L'acquiescement du droit de circulation sera maintenant obligatoire sur une base annuelle, et ce, à partir du 1er décembre 2023. Toute personne qui accèdera à la zec devra défrayer son droit de circulation avant d'accéder à la zec soit en payant son droit quotidien ou bien via un forfait annuel ou hivernal.

Le poste d'accueil virtuel (PAV) sera ouvert 12 mois par année et ceux qui n'ont pas de forfait annuel ou hivernal pourront l'utiliser pour acquiescer le droit quotidien de circulation.

Tarifs en vigueur:

Droit de circulation quotidien = 12.50\$

Droit de circulation annuel = 1 véhicule 120\$, 2 véhicules 140\$, et 3 véhicules ou + 150\$

Droit de circulation hivernal (1er décembre au 30 avril) = 65\$ par véhicule

L'enregistrement ne sera pas requis du 1er décembre au 30 avril, pour ceux ou celles qui détiennent un forfait de circulation.

L'enregistrement sera obligatoire seulement pour les utilisateurs qui pratiqueront la pêche blanche.

QUESTIONS ET RÉPONSES

L'an dernier notre équipe d'assistants à la protection de la faune a recueilli vos questions concernant la réglementation en vigueur au sujet des activités de chasse et de pêche. Dans cet article on vous présente les plus populaires accompagnés de leurs réponses.

N'hésitez pas à nous faire parvenir les vôtres! Nous nous ferons un plaisir d'y répondre dans un prochain numéro! Vous pouvez les adresser à : protectionzbn@outlook.com

Questions/ réponses sur :

C-61.1 - Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et sur le Règlement de pêche du Québec (Dors/90-214)

Question : Est-ce que je peux porter mon dossard de style « construction ou circulation routière » avec bande réfléchissante pour la chasse?

Réponse : NON

17.2. ... » tout chasseur en activité de chasse, guide ou autre personne qui accompagne un chasseur en activité de chasse ... doit porter un vêtement de façon à ce que soit visible, en

tout temps et en tout angle, une surface continue de couleur orangé fluorescent d'au moins 2 580 cm² s'étalant sur le dos, les épaules et la poitrine.

Question : Est-ce que je peux retourner à mon chalet ou à mon véhicule appeler de l'aide pour sortir mon gibier du bois avant d'avoir apposé mon coupon de transport

Réponse : NON, dès que l'animal est trouvé le coupon doit y être attaché.

19. Le chasseur qui tue un cerf de Virginie, un orignal, un ours noir ou un dindon sauvage doit, aussitôt que l'animal est mort, détacher de son permis de chasse le coupon de transport et l'y attacher...

Question : Sur un lac réservé exclusivement à la pêche à la mouche, est-ce que je peux avoir mon coffre à pêche avec mes leurres pour lancer léger/ou lourd, (exemple : poissons nageurs, cuillères etc.)?

Réponse : NON

Il est interdit de posséder tout autre équipement de pêche que celui requis pour la pêche à la mouche sur un plan d'eau réservé à ce type de pêche (ou à moins de 100 m de ce plan d'eau).

Question : Est-ce que les enfants de mes amis peuvent venir à la pêche avec moi en vertu de mon permis de pêche?

Réponse : OUI

| Pêcheur souhaitant bénéficier du permis | Permis de pêche sportive (sauf saumon atlantique) et permis de pêche à la lettre | Permis de pêche sportive au saumon atlantique |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| vos enfants de moins de 18 ans ou ceux de votre conjoint ou conjointe | Oui, s'ils sont en votre présence ou en possession de votre permis | Oui, s'ils sont en votre présence ou en possession de votre permis |
| Vos enfants (ou ceux de votre conjoint ou conjointe) qui sont âgés de 18 à 24 ans et qui sont titulaires d'une carte d'étudiant valide | Oui, s'ils sont en possession de votre permis ET de leur carte d'étudiant valide | Oui, s'ils sont en possession de votre permis ET de leur carte d'étudiant valide |
| Toute personne âgée de moins de 18 ans | Oui, si elle pêche sous votre surveillance ou celle de votre conjoint ou conjointe | Oui, si elle pêche sous votre surveillance ou celle de votre conjoint ou conjointe |
| Tout étudiant âgé de 18 à 24 ans en possession de sa carte d'étudiant valide | Oui, si elle pêche sous votre surveillance ou celle de votre conjoint ou conjointe | Oui, si elle pêche sous votre surveillance ou celle de votre conjoint ou conjointe |

Question : Est-ce que je peux conserver mes poissons vivants dans un contenant lors de mon retour au chalet, ou lorsque je reprends la route?

Réponse : NON

49. nul ne peut, s'il n'est titulaire d'un permis délivré à cette fin, transporter ou ensemercer des poissons ou des catégories de

poissons vivants à l'exception de ceux destinés au marché de la consommation

Question : Est-ce que je peux quitter le territoire avec mes poissons congelés?

Réponse : OUI Mais... On doit pouvoir les identifier et les dénombrer sans avoir à le décongeler.

38. Il est interdit d'avoir en sa possession, ailleurs qu'à sa résidence permanente, du poisson pris dans le cadre de la pêche sportive qui est dépouillé, coupé ou emballé de façon à rendre difficile :

- a) l'identification de l'espèce du poisson;
- b) le dénombrement des poissons;
- c) la détermination de la longueur des poissons, dans les cas où des limites de longueur s'appliquent.

Au plaisir de vous voir en forêt et surtout soyez prudent et respectueux de notre magnifique territoire!

L'équipe d'assistants à la protection de la faune.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE 2023

1. Olivier Jutras - Responsable de la gestion de la faune

- Supervise et coordonne les activités liées à la gestion de la faune dans la ZEC
- Élabore des stratégies pour assurer la conservation et le développement des populations fauniques

2. Hugo Tranchemontagne - Technicien de la faune

- Collecte des données sur les populations animales et leurs habitats
- Effectue des études de terrain pour évaluer l'état de la faune et proposer des mesures d'aménagement

3. Joanie Fradette - Technicienne de la faune et assistante à la protection de la faune

- Collecte des données sur les populations animales et leurs habitats
- Effectue des études de terrain pour évaluer l'état de la faune et proposer des mesures d'aménagement

- Contribue à la protection de la faune en appliquant les réglementations en vigueur
- Participe à des opérations de suivi et de surveillance des espèces sensibles ou menacées

4. Laurie Gonneville - Étudiante à la Technique de bioécologie à Sherbrooke

- Assiste l'équipe dans la collecte et l'analyse des données sur la faune
- Contribue à des projets de recherche et à la mise en œuvre de mesures d'aménagement durables

Cette équipe de l'aménagement de la faune travaille en collaboration avec les autres membres de l'équipe de la zec Batiscan-Neilson pour assurer une gestion responsable et durable de la faune dans la région. Leur expertise et leur passion pour la biodiversité contribuent à préserver les écosystèmes et à offrir aux visiteurs une expérience de nature exceptionnelle dans la zec Batiscan-Neilson.

RAPPEL

Ne pas remplir correctement votre droit d'accès à votre sortie peut se révéler néfaste pour la gestion à long terme des populations d'ombles de fontaine du territoire et ce même si vous n'avez aucune prise. La zec tient donc à rappeler les points importants à considérer lors de la remise de votre droit d'accès à votre sortie :

- Remettre vos données de pêche identifiant tous les plans d'eau sur lesquels vous avez lancé votre ligne à l'eau peu importe la quantité de poissons récoltés;
- Pesez séparément vos prises selon le plan d'eau pêché;
- Cochez la case identifiant que vous n'avez pas pêché durant votre séjour lorsque c'est le cas;
- Si vous gélez vos poissons, assurez-vous qu'ils soient dénombrables et identifiables par les autorités.

Ensemble, assurons une saine gestion des populations de poissons du territoire en réalisant des gestes responsables!!!

ÉQUIPE DE
L'AMÉNAGEMENT DE LA
FAUNE

ZEC
Batiscan-
Neilson



LOUP

Animal fantôme, depuis des siècles, le loup a survécu dans toutes les situations. Il est encore aujourd'hui le mal-aimé de nos forêts. On l'accuse à tort de bien des méfaits, alors que comme tous les animaux sauvages, il doit survivre. La prédation faisant parti d'un habitat en santé.

Il a vécu sur plusieurs continents de notre planète. On ne lui a accordé aucun répit, plusieurs pays l'ont condamné à mort et à disparaître. Un prix pour sa tête, ses oreilles, sa queue, sa carcasse et sa fourrure.

À certains endroits, on le croyait disparu, mais il est mystérieusement réapparu. Là où on l'a fait disparaître, on l'a regretté. Certains états américains l'ont réintroduit, car il y avait déserté. L'équilibre, c'est le cas de certaines régions en Amérique, par exemple Yellowstone.

Récemment, des biologistes l'ont classé comme étant l'animal plus intelligent de tous les temps. Il a été l'animal le plus chassé et le plus détesté sur plusieurs continents, et malgré tout ça, il a survécu.

C'est pour ça qu'il a été classé très intelligent.

Il chasse en groupe avec des stratégies. Il contrôle sa propre fécondité à l'intérieur de la meute. La hiérarchie existe et tous les loups de la meute doivent participer à la vie quotidienne.

Dans le Nord canadien, des chercheurs se sont aperçus que deux à trois loups peuvent facilement tuer un ours qui s'approche trop près des petits louveteaux. Chez les peuples autochtones, le loup est un animal vénéré.

Alors, il ne faut pas trop l'accuser de la baisse de l'orignal dans notre région. Il est prouvé que les maladies et les parasites font plus de dommages que la prédation, qui elle, fait partie de l'équilibre naturel.

À chaque fois qu'un animal s'affaiblit ou est en difficulté, c'est aussi l'espèce humaine qui est menacé. Les écosystèmes sont de plus en plus fragiles. Apprenons à vivre avec la présence du loup et faites comme moi, aimez-le.



État de la situation

Pour l'omble de fontaine (truite mouchetée), la remise à l'eau de ce salmonidé représente un risque élevé de mortalité qui avoisine, même en appliquant les saines pratiques de remise à l'eau, les 30%.

En effectuant présentement ce geste, vous contribuez donc, malgré vous, à la baisse des populations.

La remise à l'eau... c'est légal ou illégal???

Légal... Présentement, il n'existe aucune réglementation empêchant quiconque de réaliser la remise à l'eau d'un poisson fraîchement capturé. Ce geste reste donc questionnable mais légal.

Ce que l'on pêche, on le garde

Pour favoriser un redressement des populations tout en permettant la récolte, l'équipe de l'aménagement de la faune de la zec Batiscan-Neilson prône, pour vos sorties de pêche, la garde intégrale de toutes vos captures.

ENSEMBLE, PRÛNONS DES GESTES RESPONSABLES POUR L'AVENIR DE LA FAUNE

@ faunezecbn@reseauzec.com

LE COIN DU MOUCHEUR

Une question qui revient souvent, qu'elles sont les couleurs préférées de la truite? En réalité, le poisson n'a pas de couleur préférée, toutes les couleurs sont bonnes, mais certaines espèces ont de petites préférences.

Voici quelques exemples : Le Bar rayé aime le rose, le doré répond bien sur le blanc et le vert chartreuse, le saumon a des préférences selon la rivière où il habite, quant à la truite, elle peut réagir sur toutes les couleurs.

Il est important d'avoir un choix de couleurs variées dans notre boîte à mouches. De par mon expérience depuis au-delà de 50 ans comme moucheur, il faut s'ajuster au fil de la saison. Au début de la saison, les éclosions d'insectes sont foncées au fur et à mesure que la saison avance, les couleurs sont plus pâles.

Au début de la saison, il y a présence de noir, de gris (blue-dun), de brun foncé dont les mouches Quill Gordon, Hendrickson, March Brown, Black Gnat, Muddler Brune sont parmi les meilleures.

L'eau se réchauffe en juin, alors on voit apparaître le vert, l'olive et les bruns plus nuancés. Les mouches, comme la Grashopper verte, Woolly Olive, la Fiset chartreuse et Grizzly King sont à conseiller.

Plus tard en saison, vous verrez apparaître des mouches et des papillons de couleurs jaune, blanc, crème et gingembre.

Je pêche alors avec Joliette Hopper, Light Camill, Letort et il y en a plusieurs d'autres.

Un bon truc consiste à avoir un choix de Muddler Minnow de toutes les couleurs, soit du blanc au noir en passant par tout ce qui existe sur le marché.

Malgré tout, il y a des exceptions, par exemple : une couleur fluo peut faire réagir le poisson en début de saison. Une de mes mouches préférées, au début, quand rien ne fonctionne est la Mickey Finn qui est de couleur rouge et jaune. C'est la truite qui décide quand et sur quoi elle va mordre.

Maintenant, si vous me demandez si je n'avais qu'une seule couleur, je choisirais le noir, car c'est la couleur que l'on retrouve sur plusieurs insectes.

Exemple : Woolly Bugger noir est la plus efficace. Une mouche oubliée est la Black Gnat qui peut fonctionner toute la saison et sur plusieurs lacs. Une mouche qui m'a procuré plusieurs belles pêches est la Terreur noir de ma propre création.

Ceci n'est qu'un bref aperçu du choix des couleurs et ça peut varier d'une région à l'autre, mais d'ordre général, ça rapporte quelques belles pêches, et j'insiste encore d'en posséder toutes les couleurs, car c'est très important d'avoir une bonne variété.

3 MOUCHES NOIRES

Dans cette parution, j'ai choisi de vous parler de 3 mouches que j'affectionne particulièrement, et ce, de couleur noire.

La Black Gnat : mouche imitant plusieurs insectes noirs de l'ordre des trichoptères. Elle ressemble aussi à plusieurs autres insectes de divers ordres. C'est la mouche la plus ancienne qui se retrouvait dans les boîtes à mouches de nos ancêtres pêcheurs. Il est possible de l'installer au bout de votre leurre de lancer léger avec un petit bout de ver.

La terreur noire : mouche inspirée de la Black Gnat, j'ai créé moi-même le patron en style streamer avec ses ailes en poils de couleur grise (blue-dun). Elle est efficace tant pour le lancer que pour la pêche à la truite. Excellente en début de saison montée sur un hameçon *10 à 16 pour la pêche lancer et avec un hameçon *6 à 10 pour la pêche à la truite et un *4 pour la grosse truite.

La Wolly bugger : mouche créée pour imiter la sangsue noire qui se retrouve dans nos lacs et rivières, c'est s'en contredire la plus efficace de toutes cette série. Elle est particulièrement utilisée pour la pêche à la truite car elle est lourde une fois mouillée. Pour la pêche au lancer, il faut utiliser celle de petit format. Pour les lacs à l'eau clair, il est préférable d'utiliser celle de couleur olive.

